

1480

Bulletin d'informations communales ► Août 2021

VILLE DE TUBIZE



MA VILLE 4-5

- La Ville travaille pour vous 4
État civil / Centenaire 5

POLITIQUE COMMUNALE 6-11

- Procès-verbal du Conseil communal 6-9
Tribune politique 11

DOSSIER 12-13

- L'enseignement à Tubize 12-13

ENVIRONNEMENT 15

- Pour une rentrée plus responsable 15

ESPACE CITOYENS 17-19

- Le CPAS peut devenir votre locataire /
Les commerces à Tubize / Plateforme citoyenne /
Week-end du client 17
Apprendre à lire et à écrire / M. & Mme Propre /
Restauration du moulin de Saintes /
Projet de voitures partagées 19

ACTUALITÉS 21-22

- CCJ / Grand nettoyage Be WaPP / Jubilaires /
Action cartable Max 21
Agenda 22

www.tubize.be

**ACTION
CARTABLE MAX**
Écoles de l'entité
À partir du 1^{er} septembre



espacesanté
pluriel

Prenez RDV
www.espacesantepluriel.be



Bandagisterie



Cardiologue



Chirurgien orthopédiste



Chirurgien orthopédiste



Dentiste



Diététicienne



Dispensaire de soins
et infirmier(e) à domicile



Espace Spa & Wellness,
réhabilitation aquatique &
rééducation en piscine



Espace Sportif -
Dreamteam



Esthéticienne



Kinésithérapeute, coach
sportif et réhabilitation



Logopède



Médecine générale &
sportive



Neuropsychologue &
Psychologue



Ostéopathe D.O



Pédicure médicale



Salle de sport privée :
Abonnement trimestriel pour un groupe de 1-7 personnes
à raison d'une fois par semaine min. Appelez 0473/74.37.29

Rue de Mons 159 – 1480 Tubize – Tél. 02 355 02 05 – info@espacesantepluriel.be

Éditorial

Cher(e)s concitoyen(ne)s,

Voilà la période de l'été et des vacances terminée. J'espère que vous avez eu l'opportunité de bien en profiter. Pour beaucoup d'entre nous, cela a été l'occasion de voyager, de prendre un peu de recul et de passer du temps en famille ou entre amis.

Notre pays a connu à la mi-juillet des inondations exceptionnelles. Pour notre Ville, le pire a pu être évité. Les débordements furent limités, ce malgré la quantité des précipitations plus élevée que lors des crues de 2010. Malgré tout, une centaine d'habitations ont malheureusement été impactées. Les membres du Collège communal et moi-même sommes de tout cœur avec les sinistrés. Nous pouvons nous féliciter qu'une nouvelle fois la solidarité entre les habitants mais également entre notre Ville et les autres communes avoisinantes a bien fonctionné.

Notre localité ayant été relativement épargnée, cela nous encourage à poursuivre les efforts entamés en 2013 afin de protéger notre population contre les inondations et les coulées de boue.

Grâce à un travail important de la part de nos ouvriers communaux mais également de la Zone de secours du Brabant wallon, de la Zone de Police Ouest Brabant wallon, de l'armée et de la protection civile, les stigmates de ces intempéries ont pu très vite être effacés.

Malgré les circonstances, cet été fut aussi l'occasion pour beaucoup d'entre vous de participer à certaines activités organisées sur le territoire de Tubize. Durant cet été, un programme varié vous a été proposé pour satisfaire chacun. Le secteur culturel notamment a pu reprendre petit à petit ses activités en respectant toutefois certaines mesures. C'est ainsi que vous avez peut-être pu participer aux animations de l'été organisées par le Centre culturel et les services de la Ville. Cette année, notre Centre culturel a également réitéré sa collaboration avec la Province du Brabant wallon pour vous proposer une nouvelle édition de « Place aux Artistes ». J'en profite pour remercier toutes les associations d'avoir offert à notre population diverses activités tout au long de l'été.

Il est à présent temps de penser à la rentrée. Les enfants et enseignants retrouveront les chemins de l'école dans quelques jours. Comme chaque année, la période des vacances a aussi été l'occasion pour nos ouvriers communaux d'effectuer des travaux au sein de nos écoles afin que tout soit en ordre pour la rentrée. Merci à eux !

La situation sanitaire le permettant, nous organiserons à nouveau cette année l'opération cartable Max. Le lancement de l'opération se fera cette année le 1er septembre au sein de l'École de la Fédération Wallonie Bruxelles, Renard II, située à la rue des Frères Taymans.

Pour rappel, cette campagne sensibilise les enfants - mais aussi et surtout les parents souvent à l'origine d'infractions - à la problématique de la sécurité sur le chemin et aux abords des écoles. Toutes les consignes sont reprises sur un marque-page glissé dans le journal de classe des enfants.

Nos policiers et nos gardiens de la paix aideront Max mais aussi Chloé et Oscar dans leur travail pour veiller au bon déroulement de la rentrée et à la sécurité de tous. Dans la foulée des actions de prévention, une phase de répression confirmera la volonté de la Ville de Tubize de lutter pour la sécurité et contre les incivilités.

Ensemble, faisons que tout se passe pour le mieux.

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et tous une excellente rentrée, pleine de projets et synonyme de réussite !

Michel JANUTH
Votre Bourgmestre



CONSEIL COMMUNAL

- **Les membres du Collège communal (voir ci-contre)**
- **Les membres du Conseil communal :** Jean-Marc ZOCATELLO (RC), Jean-Armand WAUTIER (RC), Lyseline LOUVIGNY (MR), Benoît LANGENDRIES (RC), Pierre PINTE (MR), Maïté SAINT-GUILAIN (éB-PS), Guy LECLERCQ-HANNON (éB-PS), Daniel Eeckhout (éB-PS), Hicham EL KROUT (MR), Jean-Pierre FUMIERE (éB-PS), Giovanni CAPIZZI (RC), Marc JONVILLE (RC), Nunzia FONTANAZZA (RC), Annie MEYNEN (RC), Adriana ROCCO (éB-PS), Catherine PAYEN (DéFi), Lise JAMAR (ECOLO), Sophie SIMAL (ECOLO), Samuel D'ORAZIO (MR), Marianne ZAPPONE (RC), Fabian DEKEMPENEER (RC) et Annick BRISON (éB-PS).

LE COLLÈGE

► Michel JANUTH

Bourgmestre de Tubize

Personnel, Administration générale, Sécurité, Communication, Relations internationales, Logement, Finances, Grands projets

Contact : 02/391.39.02

michel.januth@tubize.be

► Sabine DESMEDT

1^{er} Échevine : Urbanisme, Aménagement du territoire, Développement durable, État civil, Population, Citoyenneté, Affaires patriotiques

Contact : 02/391.39.62

sabine.desmedt@tubize.be

► Pierre ANTHOINE

2^e Échevin : Travaux, Mobilité, Lutte contre les Inondations

Contact : 02/391.39.05

pierre.anthoine@tubize.be

► Mourad ABDELALI

3^e Échevin : Enseignement, Participation citoyenne, Économie, Emploi, Commerces, Informatique et nouvelles technologies

Contact : 02/391.39.03

mourad.abdelali@tubize.be

► Walter BASEGGIO

4^e Échevin : Jeunesse, Sports, Vivre ensemble

Contact : 02/391.39.06

walter.baseggio@tubize.be

► Sandra DUMONCEAU

5^e Échevine : Culture, Environnement, Agriculture, Bien-être animal, Famille, Santé, Aînés

Contact : 02/391.39.95

sandra.dumonceau@tubize.be

► Frédéric JADIN

Président du CPAS de Tubize :

Président du CPAS, Affaires sociales, Accueil de la petite enfance

Contact : 02/390.00.21

frederic.jadin@tubize.be

EDITEUR RESPONSABLE :

Collège communal • Grand Place 1 • 1480 Tubize

Nous remercions Monsieur Guy Leclercq pour ses photos.

CONCEPTION & REALISATION :

UNI Média Editions sa

Rue Joba 9 • 4053 Embourg

Tél. 04 224 74 84 info@uni-media.be



La Ville travaille **POUR VOUS** lors d'annonces de fortes pluies.

Au mois de juin dernier, la Belgique a été frappée par de fortes pluies entraînant coulées de boue et débordements de cours d'eau. Notre Ville n'a pas été épargnée, même si les dispositifs mis en place ont permis, en beaucoup d'endroits, d'éviter le pire. Parmi ceux-ci, nous retrouvons :

Les bassins d'orage

Ils recueillent les eaux pluviales drainées par la voirie, les accotements ou les eaux de ruissellement provenant des champs. Ils peuvent également être réalisés sur un petit cours d'eau avant un passage sous voirie, par exemple afin de limiter le débit sortant.



Bassin d'orage du Petit Laubecq. D'autres bassins sont présents dans les parcs d'activités économiques et au sein de certains quartiers résidentiels.

Les Bypasses (ou by-pass)



Bypasse du Vraimont.

De l'anglais « by-pass », littéralement « passer au-delà », sont des dispositifs artificiels qui permettent d'effectuer une déviation du cours naturel de l'eau vers un second tracé afin de soulager un endroit sensible.

Les barrages flottants

Ce sont des dispositifs mobiles qui se gonflent lorsque l'eau s'y engouffre. Ils permettent de retenir et de dévier l'eau et la boue, notamment dans des zones où des dispositifs permanents ne sont pas possibles ou pas encore réalisés. Outre ces dispositifs, un entretien régulier du réseau d'égouttage, des avaloirs, des fossés est réalisé par les ouvriers communaux. Nous travaillons également avec un hydrologue pour comprendre les différents phénomènes et y répondre au mieux. Enfin, la Cellule GISER, spécialisée dans l'analyse des coulées de boue, a été activée pour une analyse précise de notre région.



Les Fascines

Ce sont des barrages filtrant utilisés pour ralentir le flux d'eaux boueuses, sous la forme de barrières épaisses faites de matériel végétal (branchages, paille, copeaux), avec ou sans grillage, maintenu solidement par des piquets.



Fascines de paille à Oisquerq et au Merchin à Tubize. D'autres ont été placées à Saintes et au Stierbecq.

Les ouvrages d'art

Ils sont destinés à la protection contre l'action de la terre ou de l'eau ainsi qu'à la retenue des eaux (barrage, batardeau, digue, gabion, merlon, murs de soutènement, palplanche...):



Batardeau aux étangs de Coeurcq : barrage destiné à la retenue d'eau provisoire



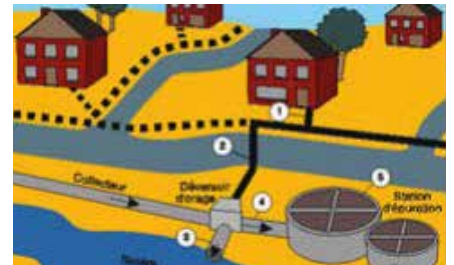
Gabion au quartier du 45 à Clabecq : ouvrage constitué de solides fils de fer tressés et rempli de pierres, généralement utilisé pour construire des berges artificielles ou pour renforcer des berges naturelles.



Merlon au quartier du Merchin : levée de terre, éventuellement soutenue par un soutènement pierreux.



Les Collecteurs



Les eaux usées des riverains sont évacuées vers les égouts via un raccordement propre à chaque habitation. Le réseau d'égouts achemine alors les eaux usées de l'agglomération vers un collecteur. Le collecteur les achemine ensuite vers une station d'épuration qui va les traiter avant leur rejet en milieu naturel.

Zone d'Immersion Temporaire

La ZIT fonctionne sur le même principe que la ZEC à la différence qu'à l'aval de la zone se trouve un ouvrage d'art qui permet de réguler le débit sortant via un batardeau, une vanne manuelle ou automatique. Le surplus, resté stocké dans la ZIT, est libéré petit à petit lorsque la crue est passée.



La ZIT du Coeurcq et ZIT du Laubecq

Nos ZIT ont prouvé leur utilité. Par contre, nous restons dépendants du fonctionnement des ZIT des communes avoisinantes où les travaux sont toujours en cours.

Pertuis



Pertuis du Petit Laubecq

Lieu de passage étroit qui permet aux cours d'eau de passer sous une voirie, de traverser un quartier.

Même si le risque zéro n'existe pas, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour apporter les solutions adéquates afin d'éviter au maximum de vivre de telles situations à l'avenir.

ÉTAT CIVIL

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne peuvent plus paraître dans le 1480 sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveau-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Si vous avez égaré le formulaire autorisant la publication de la naissance de votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter au 0498/31.33.33 ou au 02/355.16.21 ou via accueil.vcc@tubize.be pour marquer votre accord écrit.

NAISSANCES

Arnaert , Oscar	15/03/2021
Felea , Octavia	14/04/2021
Palasoïu , Milan Stefan	19/04/2021
Ardizzone , Guiliano	21/04/2021
Leveau , Elaïa	26/04/2021
Leveau , Clara	26/04/2021
Randazzo , Silvia	29/04/2021
El Ghallouri , Wassila	11/05/2021
Guève , Temysha	15/05/2021
Bahri , Zahra	17/05/2021
Bayoud , Sidra	20/05/2021
Delcampe , Hugo	21/05/2021
El Bouanani , Younes	25/05/2021
Dupont , Elyna	28/05/2021
Lasonder , Matthias	01/06/2021
Ricotta , Riccardo	06/06/2021
Giuliano , Matteo	06/06/2021
Giroul Rousset , Sibylle	06/06/2021

DÉCÈS

Grassi , Françoise Mauricette Alberte Muriel (12/02/1958-05/05/2021)
Stiens , Philomène Victorine (14/03/1929-06/05/2021)
Dekerchiester , Rudi Henri Emile Marcel (14/05/1956-07/08/2021)
Papadaki , Aglaïa (20/11/1938-08/05/2021)
Wasnaire , Cécile Laure Geneviève (09/11/1945-09/05/2021)
Roland , Jean-Paul (05/11/1950-09/05/2021)
Leveau , Aimé Emile Armand Ghislain (04/06/1937-11/05/2021)
Vynckier , Urbain Noël (24/06/1923-11/05/2021)
Van Reybrouck , Jeannine Henriette (30/05/1945-11/05/2021)
Vandenbempt , Sonia Francine (29/01/1964-13/05/2021)
Michel , Anne Joséphine Marthe (26/10/1951-15/05/2021)
Duyck , Martinus Ferdinand Rodolf (20/04/1947-17/05/2021)
Demaré , Roland Octave Edouard Joseph (07/03/1931-17/05/2021)
Garcia Fernandez , Luisa (01/03/1926-20/05/2021)
Van Wambeke , Marie Renée (14/04/1923-21/05/2021)
Gallo , Anna (09/12/1932-21/05/2021)
Callegher , Giancarlo Angelo (27/02/1941-21/05/2021)
Vancraenem , Irène Clémentine Amélia (23/06/1937-24/05/2021)
Cransquin , Pauline Alexandrine Fernande (06/11/1927-01/06/2021)
Antoine , Nadine Laura Marie (23/09/1939-03/06/2021)
Vandercammen , Nelly Marie Alphonsine (05/07/1929-10/06/2021)
Vaianella , Calogero (14/01/1929-12/06/2021)
Hendrickx , Francis Emile (22/01/1950-15/06/2021)
Cameriere , Caterina (05/01/1934-15/06/2021)



101 ans !

La crise sanitaire n'a pas permis de fêter dignement les 100 ans de Madame Delwart Fernande.

Jeudi 10 juin, tout le monde était là, heureux de la mettre à l'honneur pour ses 101 ans.

Le Collège communal, représenté par l'Échevine des Aînés, Sandra Dumonceau, tenait à célébrer cet événement qui rappelle l'importance de nos racines et valeurs familiales.

L'Échevine des Aînés a offert à Madame Delwart un bouquet de fleurs, un journal du jour de sa naissance, un diplôme de mise à l'honneur de la Ville, un sac gourmand de produits locaux ainsi qu'une lettre et une assiette en étain du Palais royal.

Conseil communal du 19 avril 2021 Brève présentation de l'ordre du jour

- 1. M. Michel Picalausa - Démission de sa fonction d'Échevin et de Conseiller communal - Acceptation**
- 2. Installation et prestation de serment de M. Daniel Eeckhout en tant que Conseiller communal**
- 3. Déclaration d'apparement d'un Conseiller communal**
M. Daniel Eeckhout déclare s'apparenter à la liste PS.
- 4. Avenant au pacte de majorité - adoption**
Suite à la démission de M. Michel Picalausa, il convient d'adopter un avenant au Pacte de majorité, ce afin d'acter le remplacement de l'Échevin démissionnaire, M. Michel Picalausa, par M. Pierre Anthoine en tant qu'Échevin.
- 5. Prestation de serment de M. Pierre Anthoine en tant qu'Échevin de la Mobilité, des Travaux et de la Lutte contre les inondations**
- 6. Approbation du procès-verbal du Conseil du 8 mars 2021**
- 7. Informations - Prises de connaissance de la délibération du Collège communal du 9 avril 2021 concernant l'autorisation, pour l'avenir et jusqu'au 30 septembre 2021, relative à la tenue des réunions du Collège communal, du Conseil communal et des séances communes avec le Conseil de l'Action Sociale de manière virtuelle**
- 8. Conseil de Police de la Zone Ouest Brabant wallon - Désignation de Mme Adriana Rocco en remplacement de M. Pierre Anthoine**
- 9. Commission du Conseil communal des Affaires générales, des Grands projets, des Finances, du Personnel, de la Sécurité, des Relations internationales et du Logement - Désignation en tant que membre de la Commission de M. Daniel Eeckhout en remplacement de Mme Maïté Saint-Guilain - Désignation en tant que Présidente de Mme Maïté Saint Guilain en remplacement à M. Pierre Anthoine**
- 10. Régie communale autonome « Economie, Sports, Culture et Loisirs » (Régie des Infrastructures - RDI) - Désignation de M. Pierre Anthoine à la fonction de membre du conseil d'administration de la Régie « Economie, Sports, Culture et Loisirs » comme candidat ayant la qualité de conseiller communal en remplacement de M. Michel Picalausa**
- 11. ASBL pluricommunale Sportissimo - Désignation de M. Michel Januth en tant que délégué au sein de l'Assemblée générale en remplacement de M. Michel Picalausa**
- 12. in BW - Désignation de M. Pierre Anthoine en tant que délégué en remplacement de M. Michel Picalausa**
- 13. SCRL Société Wallonne des Eaux (SWDE) - Désignation de Mme Sabine Desmedt en tant que déléguée au sein du conseil d'exploitation de la succursale et de M. Pierre Anthoine en tant que délégué suppléant au sein de l'assemblée générale**
- 14. Conseil consultatif de la Mobilité en Brabant wallon - Désignation de M. Pierre Anthoine en tant que représentant de la Ville de Tubize en remplacement de M. Michel Picalausa**
- 15. SAR/N158a « Hauts-Fourneaux des Forges de Clabecq » - Master Plan - Convention cadre - Comité d'Accompagnement - Désignation de M. Pierre Anthoine en tant que représentant suppléant en remplacement de M. Michel Picalausa**
- 16. Association des copropriétaires du Passage Joseph Champagne - Désignation de Mme Sabine Desmedt en tant que Déléguée en remplacement de M. Michel Picalausa - Désignation de M. Pierre Anthoine en tant que Délégué suppléant en remplacement de Mme Sabine Desmedt**
- 17. Accueil Temps Libre (ATL) - Composition de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) - Désignation de Mme Annick Brison Detournay en tant que suppléante en remplacement de M. Michel Picalausa**
- 18. Enseignement communal - Composition de la Commission paritaire locale - Désignation de Mme Annick Brison Detournay en tant que suppléante en remplacement de M. Michel Picalausa**
- 19. Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Études Techniques et Économique (IGRETEC) - Désignation des délégués au sein de l'Assemblée générale**
Suite à un vote, désignation des délégués de la Ville de Tubize au sein de l'Assemblée générale de l'Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Études Techniques et Économique : M. Michel Januth, M. Pierre Anthoine, M. Jean-Marc Zocastello, M. Jean-Armand Wautier, Mme Sabine Desmedt.
- 20. Tenue virtuelle des réunions des Commissions du Conseil communal et des Conseils consultatifs dans le cadre de la COVID-19 - Autorisation**
- 21. Ordonnance de police COVID-19 - Port du masque - Confirmation**
- 22. Conseil Consultatif Communal des Personnes en Situation de Handicap (CCCPH) - Création du CCCPH et approbation du Règlement d'ordre intérieur**
- 23. SAC - Arrêt et stationnement - Convention de communication de données avec la Direction Générale Transport Routier et Sécurité Routière (DGTRSR) - Approbation**
- 24. Taxe relative à la gestion des déchets ménagers et assimilés - Convention avec la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale - Exercice 2021**
- 25. Département des Ressources Humaines - Convention cadre de partenariat - La Haute École Galilée ISPG Bruxelles - Approbation**
- 26. Urbanisme - Permis d'urbanisme n° 2020/176 - Square Fabelta 3-5 - Convention encadrant l'exécution de travaux d'égouttage - Approbation**
- 27. Mobilité - RCCR - Suppression d'un emplacement PMR sur voirie communale - Rue de l'Aigle 26**
- 28. Mobilité - RCCR - Suppression d'un emplacement PMR sur voirie communale - Rue des Frères Taymans 326/328**
- 29. Mobilité - RCCR - Suppression d'un emplacement PMR sur voirie communale - Rue du Château 18**
- 30. Mobilité - RCCR - Suppression d'un emplacement PMR sur voirie communale - Rue Gabrielle Petit 26**
- 31. Mobilité - RCCR - Suppression d'un emplacement PMR sur voirie communale - Square de la Liberté 10**
- 32. Marché public - Adhésion à la Centrale de marchés et d'achat de l'ETNIC - Adhésion**
- 33. Marché public - PIC 2019-2020 n°6 : réaménagement rue de Rebecq - Mode de passation et cahier spécial des charges n°2020-09 corrigé**
Décision de charger le Collège communal de réaliser un marché public, par procédure ouverte, ayant pour objet le PIC 2019-2020

n°6 : réaménagement rue de Rebecq, pour un montant estimé à 198.603€ HTVA, soit 240.309,63€ TVAC.

34. Fabrique d'église Sainte-Renelde à Tubize - Compte 2020 - Approbation

Approbation du compte 2020 de la Fabrique d'église Sainte-Renelde comme suit :

- ▶ Total de recettes : 47.024,20€
- ▶ Total de dépenses : 36.522,06€
- ▶ Excédent de l'exercice : +10.502,14€

35. Marché public - Aménagement d'une liaison cyclable entre le Stehoux et les étangs du Coeurcq - Mode de passation et cahier spécial des charges n°2M19-116

Décision de charger le Collège communal de réaliser un marché public, par procédure ouverte, ayant pour objet l'aménagement d'une liaison cyclable entre le Stehoux et les étangs du Coeurcq, pour un montant estimé à 350.918€ HTVA, soit 424.610,78€ TVAC.

36. Appel à candidature POLLEC 2020

Validation de la candidature de la Ville de Tubize à « l'Appel POLLEC 2020 » réalisée en date du 6 novembre 2020 avec les orientations suivantes :

- ▶ Volet 1 « soutien ressources humaines » : engagement d'un bureau d'étude externe ;
- ▶ Volet 2 « soutien à l'investissement » : thématiques de la mobilité et de l'adaptation aux changements climatiques. Le ou les projet(s) d'investissement seront précisément identifiés suivant le guide des dépenses éligibles.

37. Marché public - Désignation d'un prestataire de service pour une mission d'étude complète dans le cadre de la mise en place d'une politique locale Énergie Climat en vue d'adhérer à la Convention des Maires - Mode de passation et cahier spécial des charges n°S2021-07

Décision de charger le Collège communal de réaliser un marché public, par procédure négociée sans publication préalable, ayant pour objet la désignation d'un prestataire de service pour une mission d'étude complète dans le cadre de la mise en place d'une politique locale Énergie Climat en vue d'adhérer à la Convention des Maires, pour un montant estimé à 37.024,79€ HTVA, soit 44.800€ TVAC.

38. Marché public - Remplacement des chaudières à l'Hôtel de Ville - Mode de passation et cahier spécial des charges

Décision de charger le Collège communal de réaliser un marché public, par procédure négociée sans publication préalable, ayant pour objet le remplacement des chaudières de l'Hôtel de Ville, pour un montant estimé

à 41.322,31€ HTVA, soit 50.000€ TVAC.

39. Marché public - Rénovation de l'espace Vanpée à Clabecq - Travaux imprévisibles et urgents - Commande

Approbation de la commande des travaux à l'entreprise Bâti-RO relatifs à la réparation en urgence de la partie de toiture effondrée à l'espace Vanpée à Clabecq.

40. Marché public - Remplacement des toitures de l'École Cheval Bayard - Square Larcier - Mode de passation et cahier spécial des charges

Décision de charger le Collège communal de réaliser un marché public, par procédure ouverte, ayant pour objet le remplacement des toitures de l'école Cheval Bayard-Square Larcier, pour un montant estimé à 245.583,02€ HTVA, soit 260.000€ TVAC (TVA 6%).

41. Mesures d'allégement fiscal dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19 - Exercice 2021

Décision de ne pas appliquer, pour l'exercice 2021, la délibération du Conseil communal approuvée le 9 novembre 2020 relative à la taxe sur les déchets ménagers et assimilés uniquement pour les cafetiers ayant le CODE NACE 56.30 Débits de boissons - 56.301 Cafés et bars - 56.302 Discothèques, dancing et similaires - 56.309 Autres débits de boissons - 96.021 Coiffure - 96.022 Soins de santé - 96.040 Entretien Corporel - 96.096 Services de tatouages et de piercings - 93.11 Gestion d'installations sportives - 93.130 Activités des centres de culture physique - 93.2 Activités récréatives et de loisirs.

Décision de ne pas appliquer, pour l'exercice 2021, la délibération du Conseil communal approuvée le 11 mars 2019 établissant, pour les exercices 2019 à 2025, la redevance sur l'occupation du domaine public par le placement de loges foraines et loges mobiles.

42. Subsidés aux clubs sportifs - Convention RDI 2020 - 2021 - Facturation mensuelle : Février 2021

43. Etat des lieux concernant l'année 2020 et la gestion de la crise COVID-19 telle qu'elle a été vécue au sein de notre CPAS - Prise de connaissance

44. Projet de motion - Projet BATOPIN concernant la restructuration du secteur

Suite à la présentation de la motion, celle-ci est adoptée par les membres du Conseil communal (voir l'article publié dans le 1480 du mois de juin 2021).

45. Divers et questions orales d'actualité

- Question orale de M. Benoit Langendries concernant le problème de cadastre de M. Picalausa

« Maintenez-vous vos dires à ce sujet, maintenant qu'il est prouvé qu'il s'agissait bien de la parcelle cadastrée de M. Picalausa et que l'adresse était bien correcte ? Si oui, pouvez-vous nous dire quelles erreurs comportait le document du 14 octobre ? Le post-it présent sur le document, et qui est signé de votre main, laisse apparaître une mention « Je ne connais pas, M. Michel Picalausa ne connaît pas ». Vous aviez donc bien compris qu'il s'agissait d'un problème de cadastre de l'Échevin socialiste M. Michel Picalausa. Pouvez-vous nous dire pourquoi le courrier du 14 octobre n'a pas fait l'objet d'un suivi puisque vous aviez pris connaissance d'un potentiel problème de cadastre dans le chef d'un de vos Échevins ? »

- Question orale de M. Benoit Langendries concernant l'article de presse du 24 mars 2021

« Monsieur le Bourgmestre, maintenez-vous, aujourd'hui, n'avoir plus jamais eu de nouvelles concernant un problème de cadastre de M. Picalausa depuis 2014 ? Les Échevins du Collège PS-ECOLO-MR de la législature 2012-2018 étaient-ils au courant du problème de cadastre de M. Picalausa ? »

- Question orale de M. Samuel D'Orazio concernant les problèmes de cadastre de M. Picalausa

« Lorsqu'en mai 2016, l'agent communal en question est auditionné par le Collège dans le cadre d'une procédure de licenciement, le conseil de celui-ci relèvera, lors de l'audition de l'agent par le Collège, le lien avec l'affaire qui porte aujourd'hui le nom de l'Échevin en indiquant à propos de celle-ci "Il va instruire ce dossier mais l'Autorité ne va pas lui permettre de la finaliser." Cette remarque est interpellante. Pourriez-vous nous informer sur les personnes visées par la notion d'"Autorité" ? Quelle a été votre réaction ainsi que celle de votre Collège de l'époque suite à ces propos particulièrement "accusateurs" ? Confirmez-vous qu'à la suite de l'examen de cette pièce, vous considérez encore qu'il vous était impossible de cerner le problème dont il était question ? D'une manière générale, pourriez-vous confirmer ou infirmer que l'absence de paiement du précompte immobilier par l'Échevin vous a été présentée à plusieurs reprises ? Pourriez-vous me dire quels ont été les réactions de vos Collèges successifs (actuel et de l'époque) à ces informations (au moment du licenciement et à la lecture du jugement) ? Pourriez-vous

me dire quels acteurs ont joué un rôle dans la gestion de cette matière, ainsi qu'en ce qui concerne le licenciement de l'agent communal?»

Réponse du Bourgmestre, M. Michel Januth, aux différentes questions relatives au problème de cadastre.

M. le Bourgmestre, Michel Januth, effectue un rétroacte de décembre 2000, date de l'obtention du permis pour la construction, à actuellement.

« En 2001, la Ville informe le cadastre du début des travaux de construction. En 2014, un indicateur expert est engagé par la Ville pour faire le travail de recensement du cadastre suite au constat que, notamment, certaines entreprises du PAE de Saintes ne sont pas renseignées au cadastre. Le 14.10.2014, différents courriers sont présentés à la signature du Bourgmestre et du Directeur général, dont un concerne M. Michel Picalausa. Une question se pose concernant l'objet du courrier et l'intitulé. Celui-ci reprend un terme que je ne connais pas : « Le Village à 1480 Tubize ». J'interroge l'intéressé qui me répond qu'il ne connaît pas. Je retourne donc ladite lettre à l'administration pour avoir les explications et les informations concernant ces termes que je ne connais pas. Ensuite, plus de nouvelle. Voici ce que dit ce courrier :

« Objet : Notifications constatées par l'indicateur-Expert, Le Village à 1480 Tubize.

« Le Village à Tubize : B156D le nombre de domiciliation(s) (logements) répertorié(es) pour votre immeuble au 14.10.2014 et le nombre de logements renseignés au cadastre différent et/ou l'immeuble a subi depuis des modifications non reprises au cadastre ! Veuillez trouver ci-joint un formulaire qui vous aidera à nous renseigner sur la situation actuelle de votre bien. Celui-ci est à renvoyer... etc. Sans réponse de votre part, le cadastre sera automatiquement adapté sur base des éléments supposés. » Pour rappel, ces éléments sont à communiquer directement à l'administration du cadastre ! M. Michel Picalausa est donc bien informé puisque je lui demande s'il connaît ce lieu et ce bien. Absolument rien ne m'indique que M. Michel Picalausa ne paie pas de cadastre.

En 2016, est entamée une procédure de licenciement d'un agent avec audition. Pour rappel, l'objet du licenciement n'a strictement rien à voir avec ce qui précède et avec la situation de M. Michel Picalausa. Comme vous pourrez le lire dans le rapport de Monsieur le Directeur général. Dans les PVs d'audition et les mémoires y annexés, nous retrouvons mention de ces éléments,

c'est-à-dire du courrier retourné pour information à l'administration, avec en complément selon l'agent : « Courant octobre 2014, Monsieur Picalausa informe l'agent qu'il va faire le nécessaire auprès du cadastre et que celui-ci ne doit dès lors plus suivre le dossier ». En novembre 2014, l'agent transmet l'information au cadastre afin qu'il suive ce dossier. Le dossier disciplinaire est communiqué à l'ensemble des membres du Collège communal qui en prend connaissance. Rien dans ce dossier qui, pour rappel, ne porte pas sur la situation de M. Michel Picalausa mais bien sur d'autres faits reprochés à l'agent, n'atteste que M. Michel Picalausa ne paie pas de cadastre.

En 2019, à nouveau suite à la procédure en cours, l'ensemble du Collège communal prend connaissance du dossier et de la proposition de transaction afin de mettre fin au litige lié au licenciement. Aucun élément dans ce dossier ne démontre que M. Michel Picalausa ne paie pas de cadastre, ce n'est pas l'objet du point. La seule référence sont les échanges concernant ce même courrier du 14/10/14. Ceci pour vous démontrer que l'ensemble des membres des Collèges communaux qui depuis le début de la procédure (2001 - permis) a eu des informations concernant la situation du bien de M. Michel Picalausa et n'a d'élément prouvant du non-paiement de son cadastre. Pour rappel, M. Langendries, Bourgmestre, Monsieur Rosenoer Échevin de 2000 à 2012, et pour 2012-2021, moi-même avec Monsieur Pinte et Madame Desmedt c'est-à-dire Bourgmestres et Échevins de l'Urbanisme ainsi que l'ensemble des Échevins, dont vous M. D'Orazio, Mme Louvigny ou encore M. Zocastello n'avons eu accès aux informations liées au cadastre et en particulier au cadastre de Monsieur Picalausa. Dès le 17 mars, quand j'ai pris connaissance des faits suite à la parution de l'article dans la presse, j'ai pris contact avec M. Michel Picalausa. Nous nous sommes entretenus et il m'a déclaré avoir été effectivement informé de cette situation lors d'une transaction immobilière en 2020. Qu'il avait fait, dès cet instant, le nécessaire avec le notaire pour régulariser cela auprès de l'administration du cadastre. Je l'ai ensuite rencontré et nous avons demandé à M. Michel Picalausa de démissionner, chose, qu'il a acceptée. J'en ai donc de suite averti les partenaires de la majorité. Je tiens à rappeler une nouvelle fois que les circonstances liées à cette situation sont purement d'ordre privé et ne concernent pas les activités liées au mandat d'Échevin de Michel Picalausa. Je réaffirme donc que mis à part le courrier

avec une interrogation et une demande de complément d'informations concernant l'objet, nous n'étions pas informés, avant ce 17 mars, de la situation cadastrale de M. Michel Picalausa. En effet, ces informations sont du ressort de l'administration du cadastre, qui, pour rappel, selon les informations reprises dans le dossier aurait été informée dès 2014 et qui, pour votre bonne information, vient d'être régionalisée. Les procédures sont donc en cours d'évaluation et de révision éventuelle. Le Collège communal a donc demandé, dans un premier temps, un rapport interne au Directeur général. Ce rapport vous a été transmis en toute transparence. Le Collège a également demandé d'écrire au bâtonnier du barreau de Bruxelles pour vérifier l'aspect éthique du traitement du dossier par les avocats. La majorité a aussi écrit au Ministre des Pouvoirs locaux de Wallonie afin d'obtenir un rapport externe et indépendant ainsi que l'avis de la tutelle exercée par le Ministre. »

- Question orale de Mme Annie Meynen concernant la date du début des travaux du moulin de Saintes

M. le Bourgmestre, M. Michel Januth, fait état des contacts qu'il a eu dernièrement avec la Région wallonne. Il apparaît que le dossier a été transmis à l'Inspection des finances. Il rappelle que l'intercommunale sera le maître d'ouvrage.

- Question orale de Mme Annie Meynen concernant la pose d'engins d'exercice aux abords du Skate Park

L'Échevin en charge des Sports, M. Walter Baseggio, annonce que l'étude complète sera bientôt disponible.

- Question orale de Mme Annie Meynen concernant la reconnaissance de la RDI en qualité de centre sportif local

L'Échevin en charge des Sports, M. Walter Baseggio, précise que la procédure de reconnaissance sera lancée prochainement. Ensuite, la régie organisera le recrutement d'une directrice ou d'un directeur.

- Question orale de M. Jean-Marc Zocastello concernant le code d'éthique spécifique aux Mandataires communaux

« Les Mandataires politiques qui siègent au sein du Conseil communal sont pour leur grande majorité affiliés à des partis politiques nationaux (PS, MR, ECOLO, DEFI et CDH). A ce titre, ils acceptent et adhèrent au code d'éthique ou de déontologie qui fait partie intégrante des statuts de leur parti politique. Complémentairement à ces statuts, ne faudrait-il pas, à l'instar d'autres communes du Brabant wallon, adopter, pour la

Ville de Tubize, un code d'éthique spécifique pour les Mandataires communaux?»

M. le Bourgmestre, M. Michel Januth, répond qu'un code d'éthique existe dans le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal. Il propose d'en débattre en commission du Conseil communal afin d'envisager d'adapter le règlement en fonction de la proposition de M. Jean-Marc Zocastello.

- Question orale de M. Jean-Pierre Fumière concernant la grave pollution aux hydrocarbures du canal Charleroi/ Bruxelles dans les biefs Ronquières Ittre et Ittre Lembeek

« Pourriez-vous me dire si l'auteur de cette pollution est aujourd'hui identifié ? Pourriez-vous me dire si la source de cette pollution est aujourd'hui tarie ? Pourriez-vous me confirmer que la Région wallonne a bien déposé plainte avec constitution de partie civile à l'encontre du pollueur ? Ne serait-il pas important de faire procéder à une évaluation de l'étendue de cette pollution en aval et en amont de l'écluse d'Ittre, à l'instar de ce qui a été fait en 2007 par la SPAQUE suite à la pollution aux PCB du cours d'eau le Coeurcq à Hennuyères et Tubize ? Ne serait-il pas important de mettre en place une plateforme de suivi réunissant les différentes parties impliquées dans ce dossier (autorités, monde associatif, contrat de rivière), à l'instar de ce qui a été fait en 2007 pour le suivi de la pollution aux PCB du Coeurcq ? La Ville de Tubize pourrait-elle adresser un courrier allant dans ce sens au ministre de l'Environnement ? En vous remerciant d'avance pour votre réponse. »

M. le Bourgmestre, M. Michel Januth indique que la Ville de Tubize a réagi promptement à cette pollution qui a été constatée sur le canal de Bruxelles/Charleroi et, plus précisément, sur le bief de Ittre à Lembeek. « Nous avons vraiment essayé de convaincre, c'est bien le terme convaincre, de la gravité de la situation. Et je peux vous dire que, Mme Dumonceau et moi-même, avec l'administration communale, avons réalisé un travail de sape pour essayer de faire comprendre la gravité de la situation pour l'environnement de cette pollution qui a eu lieu, si mes souvenirs sont bons les 16 ou le 17 mars, puisque c'est à ce moment-là que nous avons directement réagi avec le Bourgmestre d'Ittre, les autorités communales de Ittre et Tubize. Cela a vraiment été un travail difficile de faire comprendre la gravité de la situation et je ne suis pas encore convaincu qu'aujourd'hui tout le monde se rende bien compte de l'impact que cela aura pour notre environnement. Je

vais laisser la parole à Mme Sandra Dumonceau pour répondre à vos diverses questions. »

L'Échevine de l'Environnement, Mme Sandra Dumonceau, intervient en disant qu'il y a de fortes présomptions sur l'identité du pollueur. Son identité sera certaine dès lors que les résultats des prélèvements seront connus. « Le pollueur supposé, bien que n'ayant pas encore reconnu publiquement être l'auteur de cette pollution, participe activement aux travaux de dépollution en les finançant, le tout sous le contrôle du Département de la Police des Contrôles (DPC). Concernant votre question sur la plainte qu'aurait déposée la Région wallonne, pour votre information, en date du 31 mars 2021, le DPC, anciennement police de l'environnement, a dressé un PV. Ce PV a été dressé pour non-respect des articles D161 du code de l'eau c'est à dire le rejet en eau de surface de substances interdites ainsi que l'article 58 paragraphe 1 du décret relatif au permis d'environnement, c'est-à-dire le non-respect des conditions d'exploiter. Le PV a été transmis au parquet de Nivelles. Ce PV fait notamment suite au constat de l'agent de garde SOS environnement nature, de l'enquête et des constats du DPC.

En ce qui concerne votre question par rapport à la plateforme de suivi, pour votre bonne information, deux réunions ont déjà eu lieu au préalable. Une a été organisée à l'initiative de M. le Gouverneur et l'autre aux initiatives des cabinets des Ministres de l'Environnement et de la Mobilité. Suite à cela, un groupe de travail a été mis sur pied. Il est composé, entre autres, du Gouverneur de la Province du Brabant wallon, des deux Bourgmestres de Tubize et de Ittre, des Échevines de l'environnement, des différents services administratifs régionaux, c'est à dire le DPC, le Département de l'Étude du milieu naturel et agricole (DEMNA), le Département de la Nature et des Forêts, et les voies navigables ainsi que les cabinets des Ministres de l'Environnement, Mme Tellier, et de la Mobilité, M. Henry. Vous nous demandiez si la pollution était tarie à ce jour. J'ose espérer et je vous dis oui. Mais il faut savoir à l'heure actuelle où nous nous parlons, il y a toujours des barrages flottants en place. De même, à la hauteur du point de rejet de la société du pollueur, un barrage est maintenu par sécurité en vue de collecter les irisations d'hydrocarbures encore présentes à ce niveau issues des purges des canalisations et du relargage en provenance des berges. Et, pour votre bonne information, je vous annonce qu'une évaluation de l'impact environnemental de

la pollution sur la faune et la flore a bien été demandée au département du Milieu Naturel et Agricole dans l'optique d'une éventuelle réparation des dommages environnementaux du pollueur, si nécessaire. Il faut savoir que l'évaluation inclura également l'appréciation des risques pour la santé de nos riverains du canal, ce par la cellule environnement santé du DEMNA. Dès le 17 mars, j'ai pris contact avec les voies navigables. Nous avons pris immédiatement contact avec la DNF pour la faune et la flore. Les agents communaux du service environnement, que je tiens à remercier, ont aussi pris contact avec le CREAVEST et BURSDAY pour essayer de sauver au maximum la faune et la flore du canal. »

M. Jean-Pierre Fumière répond : « Le fameux camion-citerne qui était occupé à pomper depuis le début c'est à dire le 17 mars, n'est plus présent. Donc, à la source, on ne pompe plus. J'ai été voir au niveau du rejet et on voit encore des impacts d'hydrocarbures. En ce qui concerne le dépôt de plainte, effectivement, je sais que le procureur du Roi en a été averti. Quant à la plateforme de suivi puisque l'on parle quand même d'environnement, je suis partisan, au niveau associatif, d'une participation citoyenne. C'est pour cela que je me permets d'insister pour que l'on associe le monde associatif. Lorsque je parle d'associatif c'est Natagora, les pêcheurs, Contrat de Rivière. Je suis partisan pour que l'on élargisse cela à l'instar de ce qui a été fait et très bien fait. Ces PV sont d'ailleurs toujours existants et je dois vous dire que quand le monde associatif est présent cela met encore un petit peu de poids dans les débats. Si l'on pouvait en faire la demande dans ce sens au Ministre de l'Environnement, j'en serai ravi. »

Mme Sandra Dumonceau répond qu'elle a bien noté les remarques de M. Jean-Pierre Fumière. « Lors des premières réunions, les voies navigables nous avaient en effet annoncé une longue dépollution, car il y avait d'abord la partie navigable. Mais il faut aussi penser aux berges. Nous avons aussi l'exutoire du Hain. Ils nous avaient annoncé des mois de dépollution. »

**PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL COMMUNAL**

Le Conseil communal se réunit normalement tous les 2^{es} lundis du mois. La prochaine séance se tiendra **LE LUNDI 13 SEPTEMBRE À 19H30**. L'ordre du jour et le procès-verbal des Conseils communaux sont consultables sur <https://www.deliberations.be/tubize>.



IMMO-STAR

Agence Immobilière

Achat • Vente
Location • Gestion locative

0494/28.38.88 - 0475/72.88.38

www.immo-star.be

rue des frères Lefort n°12
1480 Tubize

Tribune politique



Vers de nouvelles perspectives d'avenir...

Après des mois difficiles, il est temps de retrouver une vie « normale ». Pourquoi ne pas oser parler d'une vie nouvelle, retrouver le goût des choses simples, sortir de chez soi et revoir sa famille, ses amis, redécouvrir les joies que nous procurent le « vivre ensemble », reprendre les activités qui nous ont tant manquées ?

Les années 2020 et 2021 resteront à jamais marquées dans notre histoire. La crise sanitaire aura laissé des traces.

A Tubize, nous souhaitons que nos habitants se reconstruisent et retrouvent peu à peu la joie de vivre. Aussi, sur proposition du Collège communal, les membres du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale (tous partis confondus) ont pris des mesures en faveur des commerçants, des petites entreprises, des associations et des personnes moins nanties. Nous avons mis de côté nos divergences politiques pour nous consacrer exclusivement au bien-être de nos citoyens !

Des aides financières ont été accordées pour aider nos habitants à retrouver un niveau de vie plus décent. Certes, tous les problèmes n'ont pas pu être résolus. Mais en fonction des moyens disponibles, la Ville et le CPAS ont tout mis en œuvre pour aider les Tubiziennes et les Tubiziens qui ont été impactés par la crise sanitaire.

Nous sortons peu à peu de l'ombre. Cette période difficile aura eu le mérite de redonner du sens au mot « solidarité ».

Merci aux nombreux bénévoles pour leurs gestes solidaires !

Merci aux agents de la Ville et du CPAS pour avoir maintenu les services auprès de la population !

Pour la majorité EB-PS Ecolo DéFI

Frédéric Jadin

PRÉSIDENT DU CPAS DE TUBIZE, ÉCHEVIN DES AFFAIRES SOCIALES



Au Conseil communal de juin, le Renouveau Communal s'est inquiété des intempéries qui ont amené quelques quartiers de nos villages à être inondés. Juillet aura lui aussi apporté son lot de tracas pour nos concitoyens.

Nous aurons de plus en plus d'épisodes de ce genre à l'avenir. Il est à nouveau temps de se mobiliser pour prévenir et régler les problèmes. Un débat doit aussi avoir lieu sur l'urbanisation galopante dans notre Ville qui ne cesse de grandir. Il est plus que temps de freiner les constructions. Les projets existants sont suffisants.

Préservez notre environnement et stoppez cette bétonisation néfaste pour notre cadre de vie.

Pour le groupe RC
Benoit Langendries



Notre Ville a été touchée par des inondations d'habitations au cours de l'été qui s'achève. De nombreux efforts ont été consentis pour éviter les crues et les surcharges d'infrastructures d'évacuation des eaux pluviales. Depuis les bancs de l'opposition, nous soutiendrons les initiatives permettant (entre autres aux zones rurales) d'être mieux protégés de ces épisodes pénibles !

A l'heure d'envisager une rentrée passionnante, dont les automnes 2019 et 2020 nous ont privé en raison des mesures sanitaires, le MR se tient prêt à relever les défis de ce dernier trimestre avec enthousiasme !

Excellente rentrée scolaire, académique, professionnelle et politique à toutes et à tous !

Pour le groupe MR
Pierre Pinze

LE MOT DE L'ÉCHEVIN ABDELALI MOURAD

Merci Madame Gervaise

Qui n'a pas connu « Madame Gervaise » ?

Tous les loulous qui sont passés par l'école Cheval Bayard depuis 2005 gardent en mémoire cette directrice d'école qui connaissait, par cœur, tous les prénoms de « ses enfants », comme elle aimait les appeler.

Pour toutes ces années passées à leurs côtés, à veiller à leur bien-être et à leur épanouissement, le Collège communal lui adresse ses plus vifs remerciements et lui souhaite de nombreuses années de bonheur et de joie.



L'enseignement à Tubize, du fondamental au supérieur

L'enseignement fondamental à Tubize

Toutes les écoles communales de l'entité accueillent des enfants de 2,5 ans à 12 ans dans un environnement champêtre.

Des enseignants motivés et dynamiques, du maternel et du primaire, œuvrent au quotidien pour bâtir l'avenir de vos enfants.

Le bien-être des élèves est leur priorité et ils innovent constamment dans ce sens : classes flexibles, aménagements raisonnables, projet « zéro déchet », gestion des conflits, cercles de parole, ...



École Cheval Bayard

Site 1 : Square René Larcier, 7 à Clabecq
Site 2 : Rue Jean Wautrequin, 7 à Clabecq
Tél : 02/355.65.32
www.ecolechevalbayard.be



École des Loû

Place Émile des Grées du Loû,
1 à Oisquerqcq
Tél : 02/355.72.10



École Arc-en-ciel

Rue de Rebecq, 77 à Saintes
Tél : 02/355.18.28
www.arcenciel-saintes.be

Blocus pour les étudiants du supérieur

Depuis les congés de fin d'année de 2019, la Ville, en collaboration avec la Province, met à la disposition des étudiants du supérieur une salle d'étude située dans un cadre verdoyant, facile d'accès et bénéficiant du WiFi afin qu'ils préparent au mieux leurs examens.

Cette salle qui se trouve dans les locaux de l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire a, encore une fois, durant tout le mois d'août 2021 été occupée par de nombreux étudiants qui avaient préalablement complété le formulaire d'inscription.





L'Académie François Daneels

Établissement subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Académie dispose d'un projet pédagogique et artistique.

Accessible dès l'âge de 5 ans à... 77 ans et plus, elle propose différents domaines d'apprentissage.

Le domaine de la **musique** développe l'apprentissage de la lecture musicale, de la technique instrumentale et des activités complémentaires : musiques d'ensemble, histoire de la musique, ... (un nombre limité d'instruments est mis à la disposition des élèves débutants). S'y retrouve également une section « jazz » et une section « musiques improvisées ». Le domaine des **arts de la parole** et du **théâtre** comporte l'apprentissage des techniques de base du jeu théâtral. Divers ateliers sont mis en place : théâtre, marionnettes, élocution. Un cours de diction et d'orthophonie complète la formation des étudiants.

Le domaine de la **danse** regroupe des formations en danse classique et en jazz. Il propose également des cours complémentaires plus techniques : barre au sol, pointe, ...



Projet « Smartschool »

Pendant les phases de confinement, tout notre système d'enseignement a été mis à mal et le besoin d'outils digitaux permettant l'enseignement à distance s'est cruellement fait sentir.

Comme inscrit dans le PST (Programme Stratégique Transversal) de la Ville depuis 2018, celle-ci a acquis une plateforme de communication numérique et de gestion de dossiers d'élèves pour ses écoles fondamentales.

S'il fallait définir en 4 mots les principales fonctions qu'offre cette plateforme numérique pour nos écoles, ça serait : communication, suivi des dossiers des élèves, traçabilité et archivage.

De manière plus précise, un tel système permet de gérer les présences/absences des élèves, de partager des documents entre les enseignants et les parents ou encore d'envoyer des messages aux enseignants et aux parents.

L'enseignement fondamental et la crise sanitaire

Dès le mois de janvier de cette année, une quinzaine d'acteurs scolaires et extra-scolaires ont fait part, dans une lettre ouverte adressée aux autorités communales, de leur inquiétude suite au mal-être constaté auprès des enfants et des adolescents durant la période de pandémie.

Des réunions, avec l'ensemble des signataires, se sont tenues le 26 février et le 26 mars par visioconférence. Les 3 objectifs poursuivis lors de cette réunion étaient :

- 1) D'analyser la situation dans sa globalité sur l'ensemble de la commune ;
- 2) D'analyser les pistes concrètes d'accompagnement des enfants et familles « à risque » ;
- 3) De réfléchir, ensemble, et proposer des formes d'aide pour remettre le pied à l'étrier des apprentissages et de la vie des enfants de la Ville.

De manière générale, l'ensemble des participants ont constaté :

- ▶ Un malaise psycho-social qui se traduit par de la souffrance, de la peur, ... ;
- ▶ Une augmentation du décrochage scolaire ;
- ▶ Une augmentation du nombre de demandes de consultations dans les centres psycho-médico-sociaux ;
- ▶ Une augmentation grandissante des inquiétudes des parents quant à l'avenir des enfants.

En matière de pistes concrètes d'accompagnement, une douzaine d'idées ont été émises parmi lesquelles :

- ▶ L'ouverture des écoles/bâtiments publics pendant les week-end et congés pour faire de la remédiation ;
- ▶ L'ouverture des maisons de jeunes et des écoles de devoirs ;
- ▶ Le parrainage des jeunes par des aînés et/ou étudiants du supérieur ;
- ▶ La mise en place de permanences de centres PMS dans les communes ;
- ▶ ...

Suite à ces réunions, le Collège communal a décidé d'octroyer un budget d'un montant de 40.000€ pour organiser du soutien scolaire via une association, les mercredis après-midi et les week-end pour le fondamental tous réseaux confondus.

À ce jour, des discussions sont entamées avec les acteurs de terrain afin de rédiger les clauses du cahier spécial des charges.





www.espacesantepluriel.be
espacesanté
pluriel

Rue de Mons 159 – 1480 Tubize
Tél. 02 355 02 05 – info@espacesantepluriel.be



La **cryothérapie**, consiste à exposer le corps à des températures très basses pendant max trois minutes ; elle soulage les douleurs, favorise un sommeil de qualité et accéléré la récupération. Ce traitement n'est plus réservé seulement aux sportifs de haut niveau, elle élimine les amas graisseux responsables bien souvent de troubles circulatoires, et encore tant d'autres bienfaits.

Pour info : Mn Semeraro 0473/74.37.29

Nous nous déplaçons également pour les clubs ou les grands groupes avec notre **cryothérapie mobile**.



OUVERTURE DE PORTE ET SÉCURISATION

Quincaillerie Laurent SIRAX

Rue de la Déportation 58-60
1480 Tubize
www.sirax-tubize.be
laurensirax@skynet.be



Tél. 02 355 62 53
Fax 02 355 08 40
Gsm 0475 81 97 24



T.V.A. BE 0418.982.788

SofaLight
by LW Eclairage SA



Le plus beau magasin de luminaires & canapés de votre région

www.sofalight.be - Chaussée de Mons, 771 1480 Tubize

Sofalight c'est le meilleur de l'éclairage intérieur, extérieur,
classique et contemporain, des dizaines
de salons et canapés de toutes tailles, mesure dans des centaines de tissus,
cuirs et coloris différents

Ouvert du lundi au samedi de 10h00 à 18h00 Sofalight livre et place à domicile Réparation toutes marques



Pour une rentrée plus responsable !

Parcourons quelques trucs et astuces pour passer cette rentrée scolaire en consommant moins...

En préambule de cette rubrique, la citation d'Anne-Marie Bonneau, cheffe de restaurant en mode zéro déchet : « Nous n'avons pas besoin d'une poignée d'individus zéro déchet, nous avons besoin de millions de personnes imparfaites qui font de leur mieux ». Elle nous rappelle, à sa façon, la légende du colibri : que chacun fasse sa part et s'implique dans la démarche zéro déchet comme il peut.

1^{re} étape : le tri et la réutilisation

Le premier réflexe à adopter quand on veut produire moins de déchets est tout simplement de ne pas consommer inutilement. Pas besoin d'acheter du matériel neuf chaque année. On essaie ? Dans le plumier, on retaille les crayons, on teste les marqueurs usés, ... On retire les quelques feuilles utilisées des blocs. On lave le cartable et le plumier. Si nécessaire, on le répare ou on passe au Repair Café le faire réparer. **Le Repair Café de Tubize** est ouvert chaque deuxième dimanche du mois entre 15h et 18h à la Maison des jeunes Antistatic située chemin Massart 66.



Le but de cette vérification est simple : avoir une liste précise du matériel manquant et s'y tenir pour ne pas se laisser tenter par les gadgets ou le matériel inutile lors des achats.

2^e étape : l'acquisition du matériel manquant

Là encore, de nombreuses possibilités s'offrent à nous avant de passer par la filiale « d'achats neufs ». La seconde main est économique, écologique, bonne pour l'environnement et solidaire !

Quelques bonnes pratiques :

► La donnerie :

C'est une « brocante gratuite ». Elle peut être organisée de manière formelle par l'école, par des associations ou organismes locaux ou de manière plus informelle entre amis, dans la famille ou dans le quartier. L'objectif est de faire du troc et ainsi donner une seconde vie à des objets. L'essayer, c'est l'adopter !

► Les brocantes :

Organisées habituellement entre mai et septembre à Tubize, les brocantes des pompiers, de la police ou du Stierbecq sont connues et appréciées de toutes et tous pour faire de bonnes affaires.

► La Ressourcerie de Tubize :

Parmi les nombreux trésors de la Ressourcerie, vous pourrez dénicher du matériel, des livres et jeux éducatifs, ... La Ressourcerie Restor vous accueillera du mardi au samedi de 10h à 18h à la rue de Bruxelles. www.restor.be - 02/355.07.49 - Sur Facebook : *RessourcerieRestor*

- Cette année, une grande **récolte de matériel** scolaire a été organisée au profit du CPAS et du service d'entraide de Tubize (rue Cavée, 74).
- A la place d'acheter les livres du programme scolaire, pensez également à les emprunter auprès des **bibliothèques** de notre Ville.
- Certaines écoles mettent en place un **réseau d'échange** pour les manuels scolaires, livres et affaires de gymnastique. Renseignez-vous auprès d'elles.
- Il existe aussi plusieurs commerces et grandes chaînes privés actifs dans la vente d'occasion sur le territoire de la Ville de Tubize.

Voici les critères pour choisir le meilleur matériel possible en termes d'impact environnemental :

- des commerçants locaux ;
- du matériel fabriqué près de chez nous ;
- des produits de qualité qui dureront plusieurs années ;
- des produits qui ne sont pas suremballés ;
- des produits en matière durable ou recyclés ;
- des fournitures rechargeables (stylo-bille, surligneur fluo, colle, ...).

3^e étape : un pas plus loin

Et si la rentrée était le bon moment pour faire un pas de plus dans une démarche dite « zéro déchet » ?

► Pour les en-cas et casse-croute

Une gourde pour transporter l'eau, une boîte à tartines ou un contenant isotherme pour le repas du midi sont de simples gestes pour éviter d'encombrer les poubelles de bouteilles, berlingots de jus et aluminium. Des emballages en tissu recouverts de cire peuvent remplacer efficacement les emballages à usage unique. On peut aussi facilement éviter les produits emballés en proposant une collation saine telle qu'un fruit, légume en petits morceaux ou des fruits secs. Pour finir, ajoutez des mouchoirs et serviettes en tissu dans le cartable.

Les parents, vous êtes le meilleur exemple pour vos enfants ! Optez également pour un kit d'emballage réutilisable pour votre sandwich à emporter ou des couverts réutilisables dans une pochette, toujours à portée de mains.

► Les trajets

En Wallonie, la plupart des parents choisissent une école proche du domicile pour leurs enfants. Pourtant 2/3 des trajets jusqu'à l'école se font en voiture.

Et si on profitait de la rentrée pour tester des projets en mobilité douce ? A pied, à vélo, en transport en commun ou en covoiturage, tout est bon pour diminuer le nombre de voitures sur les routes en heure de pointe ! **Le GRACQ de Tubize** donne d'ailleurs des formations vélo-traffic afin de vous aider à rouler dans la circulation en toute sécurité.

<http://www.gracq.be/Category/Tubize>
Sur Facebook : *GRACQ Tubize*



► Changement de saison = nouvelle garde-robe ?

La rentrée des classes est souvent synonyme de passage à la garde-robe d'automne. Plusieurs boutiques de vêtements de seconde main existent sur le territoire de la Ville.

► Mettre ses poubelles au régime

Le groupe Facebook Zéro Waste TUBIZE/zéro Déchet TUBIZE, créé et alimenté par une Tubizienne motivée, regorge de trucs et astuces du quotidien.

Sur Facebook : *Zéro Waste TUBIZE/zéro Déchet TUBIZE*



KINEPRO

KINEPRO SCS

Vanmeulen Samuel

Kinésithérapeute - Coach Sportif

0473 40 13 63

Rue du Château 53

1480 Clabecq

SOINS AU CABINET ET À DOMICILE

- Kinésithérapie générale (ortho-traumato)
- Kinésithérapie du Sport
- Personnes âgées rééducation à la marche
- Cervico-maxillo-facial
- Crochet - Cupping - Massages
- Drainage lymphatique

Centre médical du Château



Samuel Vanmeulen
Masseur-Kinésithérapeute



Samuel Kinepro

www.samuelvanmeulen.be

Le CPAS peut devenir votre locataire

Via son service logement, le CPAS aide de nombreuses personnes à retrouver durablement un toit. Le CPAS gère actuellement 32 logements dans lesquels sont accueillis temporairement des locataires et pour lesquels un suivi social est effectué et assuré de manière régulière par des assistants sociaux et des éducateurs.

Vous souhaitez participer activement à la réinsertion de personnes en difficultés momentanées ? Vous désirez louer votre bien ?

Ce partenariat vous apporte de nombreux avantages. En tant que propriétaire, vous signez un contrat avec le CPAS. Vous ne vous occupez donc de rien ! Les loyers sont payés directement sur votre compte par le CPAS, par avance et par trimestre. Pas de vide locatif ! Le CPAS se charge de trouver des locataires et de tous les contacts avec eux. Vous bénéficiez de la garantie du CPAS. Votre bien sera donc correctement restitué à la fin du contrat.

Et si pendant la durée du bail de petites interventions sont nécessaires, elles peuvent être exécutées par le service technique du CPAS.

Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison sur le territoire de Tubize ?

Contactez le 02/391.08.06 pour obtenir de plus amples informations.

Acquisition d'un logiciel de participation citoyenne par la Ville

La participation citoyenne se cantonne souvent à des dynamiques sociales ou de proximité mais reste trop souvent éloignée de la décision politique.

En effet, peu de place est laissée aux citoyens dans le choix des orientations publiques pour impulser un réel changement social, tourné vers plus d'éga-

lité, de justice et de bien-être collectif.

De plus, la crise sanitaire a mis en lumière toute l'importance du numérique dans nos sociétés en montrant à quel point nous sommes à un virage sociétal dans nos manières de communiquer.

Afin de palier à ces constatations, en juin dernier, la Ville a décidé de lancer un marché pour acquérir une plateforme numérique de participation citoyenne.

Ce projet permettra, dans un avenir proche, de solliciter l'avis des citoyens, d'ouvrir un débat et de co-construire, avec les citoyens, des projets d'intérêts communaux.



Les 2 & 3 octobre prochain, Tubize participe au « Week-end du client »

Le Collège communal a décidé d'en profiter pour égayer les rues commerçantes et soutenir le commerce local.

VOUS ÊTES COMMERÇANT ?

Inscrivez-vous sur le site www.weekendduclient.be avant le 12/09/2021 et vous recevrez directement via la poste un pack promotionnel gratuit contenant une affiche, des mini-stickers et des ballons.

#soutenonslecommerceproximitétubizien



Les commerces à Tubize

Outre les subsides accordés par la Région, la Ville a soutenu les commerçants durant cette crise sanitaire à travers des primes accordées aux secteurs les plus touchés.

Durant cette mandature, le Collège communal souhaite mettre l'accent sur le développement du commerce local et, principalement, sur la redynamisation du commerce au centre-ville. Pour ce faire, la Ville a inscrit dans son Programme Stratégique Transversal (PST), présenté au Conseil communal de septembre 2019, l'objectif opérationnel « Soutenir et développer le commerce local ».

Afin de mettre en œuvre cet objectif, le Collège a créé, au sein de l'administration, une cellule de soutien au développement du commerce local composée de deux agents.

D'autre part, l'appel à projets CREASHOP-PLUS a été vu comme une opportunité idéale de diminuer le nombre de cellules commerciales vides dans le centre-ville. En effet, au travers de cette action, le Gouvernement wallon souhaite favoriser la création de nouveaux commerces de qualité, novateurs, interactifs et engagés. Une attention particulière est portée aux projets incluant une réflexion autour des circuits courts et de l'économie circulaire.

Concrètement, Creashop octroie à un nouvel entrepreneur souhaitant s'installer dans une cellule vide, une prime d'un maximum de 6.000€ représentant maximum 60% des dépenses effectuées pour l'aménagement du nouveau commerce dans le centre-ville (Grand'Place, Plateau de la Gare, une partie de la rue de Mons et de la rue de Bruxelles). Cette prime n'est qu'une infime partie du processus. En effet, il ne s'agit pas de lancer seulement une prime à l'installation mais d'accompagner le candidat-commerçant dans un véritable coaching. Ainsi, à ce premier incitant peuvent s'ajouter, au cas par cas, des chèques spécifiques (gestion, design, digital, créativité, ...) qui complètent cette approche pragmatique.

Par ailleurs, la Ville a récemment répondu à un appel à projet qui vise, d'une part, la digitalisation des commerces et, d'autre part, la mise en avant du commerce local. Une communication sera prochainement lancée vers les commerçants souhaitant en bénéficier.

Enfin, rappelons également que, sauf décision contraire en raison de la crise sanitaire, le Piétonnier aura lieu les 11 et 12 septembre 2021.

#soutenonslecommerceproximitétubizien





BESOIN D'AIDE POUR
 - VOTRE REPASSAGE
 - VOS TÂCHES MÉNAGÈRES

C'est possible pour 9,00€ / heure
 (soit 8,10€ après déduction fiscale)

Attention ! centrale de repassage située rue de la Filature
 (entre l'ancien dépôt Belgica et le Casino)

Parking aisé !

AGENCE LOCALE POUR
 L'EMPLOI DE TUBIZE
 (Association Sans But Lucratif)
 Rue de Bruxelles 81
 1480 TUBIZE

Motivé(e)s?
 A la recherche d'un emploi stable?
 Venez nous rejoindre !

Tél. 02 355 07 33
 Courriel : ale.titres-services@skynet.be



Création et aménagement de vos espaces verts,
 terrasses bois et pierre, clôtures, plantations,
 abords piscines et autres.

JARDIMAT S.A.

+32 496/27.74.86 | jean-michel@jardimat.be | Nandrin | www.jardimat





uni media
 EDITIONS | MULTIMEDIA

Est désormais **100%**
 multimédia!

Vous désirez insérer une publicité dans cette brochure?

CONTACTEZ MOI !
Denis Lacroix

Gsm : 0497 53 63 44
 E-mail : d.lacroix@uni-media.be



Rue Joba 9 - 4053 Embourg
 Siège d'exploitation : Rue Edouard Baillon 1 Bte 5 - 6224 Fleurus
 04 224 74 84 - 04 224 23 69
 www.uni-media.be
 UNImédia Editions Multimédia
 Contact : Jean-Michel Delforge - info@uni-media.be



Apprendre à lire et à écrire, même à l'âge adulte !

Les formateurs de l'implantation de Tubize de Lire et Écrire Brabant wallon ont hâte d'accueillir les apprenant(e)s à la rentrée de septembre ! Au programme cette année : alphabétisation, remise à niveau en français oral et écrit et une multitude de projets à réaliser avec les participant(e)s, comme explorer les outils numériques et les réseaux sociaux, partager des découvertes avec le Centre culturel, participer à des ateliers d'échanges de savoirs. Un service y est également disponible pour accueillir, guider et orienter des personnes en situation de difficulté en lecture et en écriture. Ces formations en alphabétisation sont d'autant plus importantes au vu du constat alarmant sur l'illettrisme. En Belgique, 1 adulte sur 10 rencontre des difficultés pour lire et pour écrire, ... Et oui, même en 2021 ! A travers ses 5 centres implantés partout dans la Province, Lire et Écrire Brabant wallon accueille des personnes de + de 18 ans vivant cette situation. L'association réalise également d'autres actions, telle que la campagne de sensibilisation annuelle lors de la Journée Internationale de l'Alphabétisation (8 septembre) afin de mettre en avant cette problématique un peu taboue qui touche pourtant 1/10 de la population belge.

Envie d'en savoir plus ?

Contactez l'asbl au 0499/69.68.68 ou rendez-vous sur <https://lire-et-ecrire.be/brabantwallon>.



M. & Mme Propre Respectons leur travail

Respectons le travail bénévole de nos M. & Mme Propre qui s'impliquent dans la propreté de nos quartiers.

Et rappelons-nous, qu'en matière de propreté, nous sommes chacun une partie de la solution !

Les M. & Mme Propre sont des citoyens qui contribuent bénévolement à améliorer la propreté de la Ville. Depuis le lancement du projet, le nombre de volontaires ne cesse de croître.

C'est un réel plaisir de voir autant de citoyens s'investir pour leur quartier, pour leur Ville. Mais il est triste de constater le manque de respect de ceux qui continuent à jeter leurs déchets dans la rue.

La propreté d'une Ville est la responsabilité de tous les citoyens.

Vous souhaitez devenir un M. ou une Mme Propre et vous investir dans le nettoyage de votre quartier ?

Prenez contact avec la Ville au 02/355.16.21 ou au 0498/31.33.33 ou via accueil.vcc@tubize.be afin de signer une convention de volontariat. La Ville met à disposition le matériel nécessaire (gants, pince, sacs poubelle, badge du projet, gilet de sécurité) et vous assure en responsabilité civile et dégâts corporels. De votre côté, vous vous engagez à entretenir une zone déterminée selon vos disponibilités.

On compte sur vous !

Respectons nos rues, notre Ville et le magnifique travail bénévole de nos M. & Mme Propre. Ensemble, préservons un avenir de qualité à nos enfants.

RESTAURATION DU MOULIN DE SAINTES

A l'initiative de la Ministre wallonne du Patrimoine, Madame Valérie De Bue, le Gouvernement de Wallonie vient d'octroyer un subside de 950.000€ en complément des 450.000€ engagés par la Province du Brabant wallon et des 450.000€ engagés par la Ville de Tubize pour la restauration du moulin de Saintes.

Le subside permettra de réaliser les travaux en deux temps. Tout d'abord, le tronc du Moulin sera restauré, les maçonneries seront rénovées et le tertre du Moulin sera démolé et reconstruit. Ensuite, la machinerie ainsi que la toiture et le plancher du Moulin seront restaurés.

Ces travaux permettront au Moulin de Saintes de retrouver son aspect d'antan et sa fonction première. En effet, la res-

tauration du mécanisme lui permettra d'à nouveau moudre la farine.

En outre, le Moulin de Saintes deviendra un centre d'interprétation de la molinologie ouvert au public et comportera une salle d'exposition.

L'annonce de ce subside est une très bonne nouvelle pour notre Ville qui a l'honneur de compter sur son territoire un des rares moulins illustrant l'évolution technique des moulins à vent au fil du temps.

Le Collège communal tient à remercier tous les acteurs qui se sont investis dans ce dossier et qui ont permis de le faire aboutir malgré le scepticisme de certains. L'Octroi de cette subvention récompense tous les efforts entrepris depuis 2012.



Projet de voitures partagées

Depuis quelques mois, la société des Habitacions Sociales du Roman País a lancé une réflexion sur la gestion de sa flotte automobile. Deux véhicules sont désormais 100% électriques.

Dans le même ordre d'idées, la réflexion s'est tournée vers une analyse des charges quotidiennes des locataires. L'une de ces charges est supportée par le coût quotidien de l'utilisation d'une voiture. Or, la voiture n'est pas toujours d'une utilité journalière, alors que ces charges le sont (assurances, taxe de roulage, ...).

C'est pourquoi, dès septembre 2021, un projet pilote sera mis en place dans votre Ville. En effet, en partenariat avec la Ville de Tubize et la société « Wabee », **une voiture partagée sera mise à votre disposition** (moyennant abonnement et coût au kilomètre). Le véhicule sera installé dans le quartier du Stierbeek et pourra être utilisé par tous les citoyens tubiziens, locataires (ou pas).





OUCH BELGIUM ASBL

ASSOCIATION DE PATIENTS

*ALGIE VASCULAIRE DE LA FACE
CLUSTER HEADACHE*

INFORMER

Expliquer les symptômes et les traitements

SOUTENIR

Les patients et leurs proches

RASSEMBLER

Pour agir ensemble



OUCH-BELGIUM.BE



Conseil Communal des Jeunes Bilan d'une année hors norme

Ce mercredi 16 juin, les 6^è primaires du CCJ ont clôturé leur mandat de deux années aux circonstances sanitaires exceptionnelles.

Au programme :

- ▶ Échanges autour du mandat très particulier ;
- ▶ Projets futurs des enfants ;
- ▶ Présentation par l'AMO Plan J du Conseil Intercommunal des Ados ;
- ▶ Moments de partage avec notre Échevin de la Jeunesse, Walter Baseggio.

Ils ont pris du plaisir à se revoir et ont profité de cette réunion pour souffler avant la grande épreuve du CEB.

Il était important pour la Ville de souligner leur engagement durant ces 2 années très particulières de mandature. Ils ont été félicités par notre Échevin de la Jeunesse, Walter Baseggio, qui a remis à chaque jeune une trousse et un sac à dos aux couleurs de la Ville rempli de produits locaux.

Nous leur souhaitons une nouvelle route remplie de projets, de découvertes, d'amis, de curiosité et de solidarité.

Merci à tous nos Conseillers pour leur investissement citoyen !



Comme chaque année, la Région wallonne organise sa grande action de sensibilisation à la problématique de la propreté publique. Le Grand Nettoyage est une grande mobilisation citoyenne qui vise à conscientiser les générations actuelles et futures à la malpropreté ambiante et qui tente de faire changer les comportements de manière durable.

Lancée en 2015 à l'initiative du Ministre wallon de l'environnement, cette grande action de sensibilisation mobilise chaque année un nombre croissant de citoyens.

Le temps d'un week-end, tous les Wallons se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

Les citoyens, les entreprises, les écoles, les associations, les clubs, les mouvements de jeunesse, ... ont la possibilité de s'inscrire au Grand Nettoyage et de former des équipes de nettoyage des rues et des espaces publics. Les équipes inscrites recevront le matériel nécessaire par la poste (gants, sacs, gilets jaunes, ...). Les participants sont invités à respecter les mesures sanitaires qui seront en vigueur au moment de l'événement.

Vous souhaitez y participer ? Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 13 septembre !

Plus d'informations via <https://www.bewapp.be/je-passe-a-laction/grand-nettoyage/#sinscrire>

Action cartable MAX 2021

Le 1er septembre c'est la rentrée des classes. La Ville de Tubize, en collaboration avec la Zone de Police Ouest Brabant wallon, réitère l'action cartable MAX. Cette action vise les incivilités aux abords des écoles, et plus particulièrement les infractions au code de la route.

Il est important de rappeler aux enfants, et à leurs parents, les règles à adopter en matière de sécurité routière (stationnement, vitesse, ...) mais aussi l'importance du respect de la propreté aux abords de l'école.

Concrètement, sur un marque-page glissé dans le journal de classe des enfants, MAX présentera toutes les consignes pour sensibiliser l'élève, mais aussi les parents, à la bonne conduite à suivre à vélo, en voiture et à pied pour se rendre à l'école mais aussi pour les encourager à ne pas jeter papiers, déchets et cigarettes devant l'école.

Nos policiers et nos gardiens de la paix seront également présents pour aider Max dans son travail et veiller au bon déroulement de la rentrée.

Une première phase préventive et d'information aura lieu la première quinzaine de septembre. Elle sera suivie par des actions répressives plus intensives dans la deuxième moitié du mois de septembre afin de répondre aux incivilités encore malheureusement présentes.

La sécurité de nos enfants nous concerne tous !

Félicitations à nos jubilaires

Tout au long de l'année, la Ville de Tubize met à l'honneur ses couples de jubilaires.

Chaque couple ayant fêté son anniversaire entre janvier et mai 2021 a reçu une lettre de félicitations des autorités de la Ville et du Palais Royal, une photo du couple Royal ou une médaille en étain, un diplôme ainsi que le journal original de leur année de mariage et un bouquet de fleurs.

Le Collège communal les félicite et leur exprime tous ses vœux de bonheur pour les années à venir.

Certains d'entre eux ont même accepté une petite photo souvenir.

Félicitation à tous !



AGENDA

SEPTEMBRE

- ▶ **Week-end du 11 et 12 septembre**
Piétonnier organisé par l'ICT
Facebook: *Les indépendants et commerçants de Tubize*
- ▶ **Dimanche 12 septembre à 9h30 et 10h40**
Les Zakoustics #1: Spectacle familial de musique et danse au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Lundi 13 septembre à 19h30**
Conseil communal
02/391.39.11 ou www.tubize.be
- ▶ **Dimanche 19 septembre à 10h**
Devenez l'architecte de votre jardin: Conférence du Cercle Royal Horticole par M. Mathys
067/21.07.56 ou www.crht.be
- ▶ **Les 23, 24, 25 et 26 septembre**
Be WaPP: Grand nettoyage de printemps
081/32.26.40 ou www.bewapp.be
- ▶ **Vendredi 24 septembre à 19h30**
Adorables: Cinéma, comédie belgo française au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Samedi 25 et dimanche 26 septembre**
MINI-WEBI 2021 - 15^e anniversaire: sur le site de la place du Remblai
0474/27.51.00 ou www.lewebi.be

OCTOBRE

- ▶ **Samedi 2 octobre à 20h**
L'amour en vacances: Spectacle de l'Association Les Chœurs de la Senne de Tubize au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Samedi 2 et dimanche 3 octobre**
Week-end du client
02/391.39.28 ou www.weekendduclient.be
- ▶ **Mercredi 6 octobre à 19h30**
Adieu les cons: Cinéma, comédie dramatique française au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Dimanche 10 octobre à 10h**
Les légumineuses: Conférence du Cercle Royal Horticole par M. Mary
067/21.07.56 ou www.crht.be
- ▶ **Lundi 11 octobre à 19h30**
Conseil communal
02/391.39.11 ou www.tubize.be
- ▶ **Mercredi 20 octobre à 19h30**
The father: Cinéma, drame anglo-français au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be



AVIS AUX ASSOCIATIONS BOOSTEZ VOS ÉVÉNEMENTS !

Votre association est tubizienne et vous souhaitez la valoriser ou promouvoir vos événements ?

Rien de plus simple !

Deux possibilités s'offrent à vous :

▶ **dans notre bulletin communal** :

Le prochain exemplaire sera distribué le 21 octobre 2021. Les articles (maximum 700 caractères – espaces et sauts de ligne compris) OU les informations de votre événement (date, heure, lieu, ...) doivent donc **impérativement nous être envoyé avant le 13 septembre 2021** via info@tubize.be
Attention, les publications se font sous réserve de place disponible.

▶ **sur la Page Facebook et le site de la Ville** :

Seules vos affiches y sont publiables.

Il vous suffit de nous faire parvenir les coordonnées de votre association, les informations de votre événement (date, heure, lieu, ...) ainsi que votre affiche en haute qualité et format jpeg.

Votre demande devra être envoyée au plus tard le 15 du mois qui précède le mois de publication souhaité via info@tubize.be.

Attention !

Seuls les événements ponctuels et organisés sur le territoire tubizien seront publiés.

ELSA ZYLBERSTEIN LUCIEN JEAN-BAPTISTE JONI MATOS

FAMILLE AU BORD DE LA CRISE D'ADO

ADORABLES

SOLANGE CICUREL

FÊTE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Venez découvrir cette comédie belge au Centre culturel de Tubize **le vendredi 24 septembre 2021 à 19h30.**

la quadrature du cercle

GRATUIT !!!

02/355.98.95 // www.tubize-culture.be

centre.culturel.tubize@skynet.be

124 Bld. Georges Deryck, 1480 Tubize

Centre culturel de Tubize - Théâtre du Gymnase

Exploration du monde

Saison 2021-2022

MA RUSSIE, TRADITIONS ET MODERNITÉ

LU. 27/09/21

ETHIOPIE - ABYSSINIE, SUR LA PISTE DE NOS ORIGINES

LU. 11/10/21

ÉQUATEUR, TERRE DE DIVERSITÉ

LU. 25/10/21

AU SERVICE DES VIRUNGA

LU. 08/11/21

CHILI, LA POÉSIE DES EXTRÊMES

LU. 06/12/21

LES CHEMINS DU SACRÉ

LU. 07/02/22

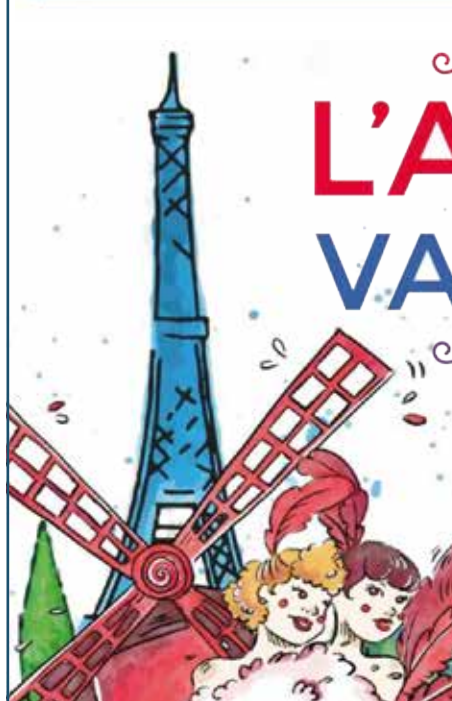
EXPLO
Exploration du Monde

Centre Culturel de Tubize
CCT
THEATRE DU GYMNASE

VU LE SUCCÈS REMPORTÉ PAR L'OPÉRETTE/COMÉDIE MUSICALE DE PARIS À RIO,
LES CHŒURS DE LA SENNE VOUS PROPOSE LEUR NOUVEAU SPECTACLE L'AMOUR EN VACANCES

SAMEDI 2 OCTOBRE 2021 | 20H00

THÉÂTRE DU GYMNASÉ, BOULEVARD G. DERYCK, 124 - 1480 TUBIZE



L'AMOUR EN VACANCES

ORCHESTRE SOUS LA DIRECTION DE
BÉATRICE MESTDAGH

BALLETS:
ANNIE SAVOURET

CHORÉGRAPHE CHŒURS:
JACQUES TAYLES

COMÉDIE MUSICALE, OPÉRETTE
PRÉSENTÉE PAR LES CHŒURS DE LA SENNE

MISE EN SCÈNE: PIERRE ANTHOINE & LILIANE WÉRY | RENSEIGNEMENTS: 0477/214 725

PRIX: 15€ (PRÉVENTE), 18€ (SUR PLACE), ART.27 | BILLETTERIE: WWW.TUBIZE-CULTURE.BE 02/355 98 95

**Demandez l'évaluation
gratuite et réaliste
de votre bien**

**02 390 00 00
0475 390 360**

Découvrez nos services



**SELECT
IMMO**



Tubize



Braine-Le-Château



Hennuyères



Quenast



Bientôt la vôtre



Clabecq



Oisquerq



Braine l'Alleud



Enghien

www.selectimmo.be

facebook.com/selectimmo

[Select.immo](https://www.instagram.com/Select.immo)



Les
confluents
Côté Rivage

La qualité de vie, un investissement de plus en plus rentable.

Loin du bruit et des embouteillages, votre prochain investissement n'est qu'à 20 min. de Bruxelles en train. Plus précisément à Tubize, le nouveau « place to be » du Brabant Wallon, dans un nouveau projet qui retient toute l'attention : les Confluents Côté Rivage. Un ensemble d'appartements neufs, tous avec cave, terrasse et parking, à quelques pas des commerces et quelques brasses du canal.

A VENDRE à Tubize:

Appartement neuf 2 chambres 85m², terrasse et cave.

A partir de

170.000€ Hors frais

02/899 29 90



DELZELLE
RESIDENTIELS